ANNULÉ - Les archives meulanaises 1914/1922 - Bains de mémoire (Saison II)

Le quotidien des civils

Patrick Blond, intervenant

Dès les premiers jours la peur s'installe en ville. Des espions ont été aperçu dans la région, le 3 septembre 1914, l'ennemi est vu près de Pontoise, c'est la panique ! Plus tard, ce sera la peur des bombardements aériens… tout cela, mêlé aux carences du ravitaillement…

PREFECTURE DE POLICE

CONSEILS A LA POPULATION

EN CAS D'ATTAQUE

D'AERONEFS ENNEMIS

Il vous est impérieusement prescrit d'éteindre les lumières.

Ne stationnez pas sur la voie publique.

Restez, de préférence, dans l'immeuble habitez: les caves des

ANNULÉ

des appartements, ne vous tenez pas devant les fenêtres.

Pour éviter les bris de vitres, ouvrez les fenêtres, mais seulement dans le cas où vous pourrez fermer les persiennes.

Paris, le 25 Février 1918

Le Préfet de Police,

F. RAUX.

NOTA

1° — Les abris sont indiqués par des pancartes extérieures portant en gros caractères le mot « ABRI », et auprès desquelles des lanternes sont placées pendant la nuit ;

2° — La liste des abris est affichée en permanence devant les MAIRIES, les ÉCOLES et les POSTES DE POLICE ;

3° — Dès le premier signal d'alerte, et jusqu'à ce que le signal de fin d'alerte ait été donné, les propriétaires des locaux désignés comme abris ou leurs représentants, sont tenus de maintenir constamment libre l'accès de ces locaux, dont les portes devront rester entr'ouvertes.

Jeudi 5 novembre - 14h30

Adresse

Salle du conseil - Mairie
10 place Brigitte Gros
78250
Meulan-en-Yvelines
Infos pratiques

Salle du Conseil municipal - Mairie
Entrée libre

Durée 1h30

Contact

Réservation 01 30 90 41 41